



Liste des métiers porteurs en Centre-Val de Loire
Transitions collectives : liste régionale des métiers porteurs en région Centre-Val de Loire validée par le CREFOP, conformément à l'instruction n°DGEFP/SDPFC/MDFF/2021/13 du 11 janvier 2021.

Département	Métier
Cher	Infirmières, sages-femmes Attachés commerciaux et représentants Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal Employés de la banque et des assurances Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques Formateurs Bouchers, charcutiers, boulangers Ouvriers qualifiés de la réparation automobile Professions paramédicales Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal Personnels d'études et de recherche Aides à domicile et aides ménagères

	<p> Ouvriers qualifiés de la maintenance Aides-soignants Coiffeurs, esthéticiens Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration Agents de gardiennage et de sécurité Employés de maison Cuisiniers Cadres commerciaux et technico-commerciaux Agents d'entretien Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment Ouvriers qualifiés des industries de process Ouvriers qualifiés de la manutention Conducteurs de véhicules Ingénieurs de l'informatique Vendeurs Professionnels de l'action sociale et de l'orientation Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment Ouvriers non qualifiés de la mécanique Ouvriers qualifiés de la mécanique Secrétaires </p>
<p>Eure et Loire</p>	<p> Cadres du bâtiment et des travaux publics Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics Bouchers, charcutiers, boulangers Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal </p>

	<p>Ouvriers qualifiés de la réparation automobile</p> <p>Conducteurs de véhicules</p> <p>Employés de maison</p> <p>Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal</p> <p>Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment</p> <p>Employés de la comptabilité</p> <p>Aides à domicile et aides ménagères</p> <p>Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Professionnels de l'action sociale et de l'orientation</p> <p>Attachés commerciaux et représentants</p> <p>Ouvriers non qualifiés de la manutention</p> <p>Formateurs</p> <p>Professions paramédicales</p> <p>Assistants maternelles</p> <p>Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique</p> <p>Cuisiniers</p> <p>Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie</p> <p>Ouvriers non qualifiés de la mécanique</p> <p>Maraîchers, jardiniers, viticulteurs</p> <p>Coiffeurs, esthéticiens</p> <p>Cadres des services administratifs, comptables et financiers</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance</p> <p>Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Agents de gardiennage et de sécurité</p> <p>Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons</p>
--	---

	<p>Techniciens et agents de maîtrise des industries de process</p> <p>Cadres commerciaux et technico-commerciaux</p> <p>Techniciens de la banque et des assurances</p> <p>Vendeurs</p> <p>Ingénieurs de l'informatique</p> <p>Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction</p> <p>Ouvriers qualifiés des industries de process</p> <p>Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration</p> <p>Caissiers, employés de libre-service</p> <p>Ouvriers qualifiés de la maintenance</p> <p>Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal</p> <p>Ouvriers qualifiés du textile et du cuir</p> <p>Infirmiers, sages-femmes</p>
<p>Indre</p>	<p>Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie</p> <p>Ouvriers qualifiés du textile et du cuir</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Formateurs</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance</p> <p>Coiffeurs, esthéticiens</p> <p>Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction</p> <p>Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal</p> <p>Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics</p>

	<p>Techniciens et agents de maîtrise des industries de process</p> <p>Conducteurs de véhicules</p> <p>Ouvriers qualifiés de la réparation automobile</p> <p>Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Aides à domicile et aides ménagères</p> <p>Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Cuisiniers</p> <p>Bouchers, charcutiers, boulangers</p> <p>Ouvriers non qualifiés de la manutention</p> <p>Cadres des services administratifs, comptables et financiers</p> <p>Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration</p> <p>Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir</p> <p>Professionnels de l'action sociale et de l'orientation</p> <p>Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons</p> <p>Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment</p> <p>Ouvriers qualifiés de la maintenance</p> <p>Aides-soignants</p> <p>Attachés commerciaux et représentants</p> <p>Ouvriers non qualifiés de la mécanique</p> <p>Ouvriers non qualifiés des industries de process</p> <p>Vendeurs</p>
<p>Indre-et-Loire</p>	<p>Ingénieurs de l'informatique</p> <p>Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques</p>

	<p>Cadres du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Ouvriers qualifiés de la réparation automobile</p> <p>Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise des industries de process</p> <p>Techniciens de la banque et des assurances</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction</p> <p>Conducteurs de véhicules</p> <p>Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Aides-soignants</p> <p>Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Aides à domicile et aides ménagères</p> <p>Techniciens et cadres de l'agriculture</p> <p>Techniciens des services administratifs, comptables et financiers</p> <p>Employés de la banque et des assurances</p> <p>Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment</p> <p>Cadres commerciaux et technico-commerciaux</p> <p>Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants</p> <p>Cadres des services administratifs, comptables et financiers</p> <p>Infirmiers, sages-femmes</p> <p>Ouvriers non qualifiés de la mécanique</p>
--	--

	<p>Employés de la comptabilité Ouvriers qualifiés de la maintenance Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment Coiffeurs, esthéticiens Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants Cuisiniers Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal Techniciens de l'informatique Secrétaires Ouvriers qualifiés de la mécanique Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme Bouchers, charcutiers, boulangers Professionnels de l'action sociale et de l'orientation Personnels d'études et de recherche Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique Agents de gardiennage et de sécurité Professions paramédicales Employés de maison Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons</p>
Loir-et-Cher	<p>Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques Ingénieurs de l'informatique Infirmiers, sages-femmes</p>

Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
Bouchers, charcutiers, boulangers
Aides à domicile et aides ménagères
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
Techniciens de l'informatique
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
Professions paramédicales
Conducteurs de véhicules
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
Employés de la comptabilité
Ouvriers qualifiés de la maintenance
Cuisiniers
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
Employés de maison
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
Aides-soignants
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction
Cadres commerciaux et technico-commerciaux
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
Agents d'entretien

	<p>Coiffeurs, esthéticiens Ouvriers non qualifiés de la mécanique Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons Agents d'exploitation des transports Ouvriers qualifiés des industries de process Ouvriers qualifiés de la manutention Agents de gardiennage et de sécurité Ouvriers non qualifiés des industries de process</p>
<p>Loiret</p>	<p>Cadres du bâtiment et des travaux publics Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance Ingénieurs de l'informatique Personnels d'études et de recherche Techniciens des services administratifs, comptables et financiers Ouvriers qualifiés de la réparation automobile Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir Employés des services divers Attachés commerciaux et représentants Techniciens et agents de maîtrise des industries de process Ouvriers qualifiés de la maintenance Professions paramédicales Assistantes maternelles Employés de la banque et des assurances Cadres commerciaux et technico-commerciaux</p>

	<p>Cadres des services administratifs, comptables et financiers</p> <p>Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal</p> <p>Agents d'exploitation des transports</p> <p>Conducteurs de véhicules</p> <p>Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie</p> <p>Aides à domicile et aides ménagères</p> <p>Bouchers, charcutiers, boulangers</p> <p>Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons</p> <p>Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal</p> <p>Aides-soignants</p> <p>Employés et opérateurs de l'informatique</p> <p>Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction</p> <p>Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics</p> <p>Employés de maison</p> <p>Vendeurs</p> <p>Employés de la comptabilité</p> <p>Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment</p> <p>Ouvriers qualifiés des industries de process</p> <p>Cuisiniers</p> <p>Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment</p> <p>Techniciens et cadres de l'agriculture</p> <p>Formateurs</p> <p>Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique</p> <p>Ouvriers qualifiés de la manutention</p>
--	--

	Techniciens de l'informatique Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration Agents d'entretien Agents de gardiennage et de sécurité Infirmiers, sages-femmes Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction Ouvriers des industries graphiques
--	--

Cette liste est évolutive et sera mise à jour régulièrement.